


Label interne « Chantier bleu »



Axe 4 : Développer les compétences de nos collaborateurs et favoriser l'égalité des chances

> Action 4.8 : Favoriser l'implication des collaborateurs dans la démarche de développement durable

 **Entité** : Bouygues Entreprises France-Europe

 **Unités Opérationnelles** : Toutes

Présentation de l'action

> **Objectif** : Respecter les critères de Qualité, de Sécurité et d'Environnement dans la réalisation des chantiers.

> **Descriptif** :





Le label « Chantier bleu » marque la reconnaissance des chantiers exemplaires en matière de Qualité, de Sécurité et d'Environnement.

Une grille de critères commune à toutes les filiales de Bouygues Entreprises France-Europe a été définie début 2007. Elle porte sur 14 items qui s'appliquent à la production propre et aux sous-traitants travaillant sur le chantier (voir grille jointe).

Si le chantier satisfait au moins 80 % des critères, le Directeur général remet au responsable de chantier le pavillon bleu qui sera hissé en présence des compagnons et des divers intervenants de l'opération.

Au sein de Bouygues Entreprises France-Europe, les chantiers qui respectent ces règles peuvent prétendre à l'obtention d'un label interne « Chantier bleu ». 128 chantiers ont obtenu ce label en 2006.

 **Partenaires** : Non communiqué(s)

 **Date de lancement** : 2005 - 2007

 **Indicateur** : Plus de 150 chantiers en France, en Suisse et en Grande-Bretagne ont été labellisés en 2006